MARIAGE POUR TOUS (3). Des associations d'homosexuels, à caractère religieux, défendent le « mariage pour tous », allant à l'encontre des grandes lignes dictées par les responsables de leur culte.

Appels de reconnaissance

Dans le débat pour le « mariage pour tous », certaines voix défendent leur position malgré une divergence de point de vue avec « leurs » responsables religieux. Parmi elles, des associations dont certaines existent depuis près de quarante ans comme David et Jonathan (mouvement chrétien qui regroupe un millier de membres) et Beit Haverim (Groupe LGBT[1] juif francophone qui compte 1 500 sympathisants) et une plus récente, HM2F (Homosexuels Musulmans 2 France), fondée en 2010 qui déclare 340 membres.

© CHRISTOPHE PETIT TESSON/MAXPPP

Frank Jaoui, de Beit Haverim, Pierre Schapira, adjoint au Maire de Paris, Élisabeth Masset et Patrick Sanguinetti, de David et Jonathan, Ludovic Zahed, de HM2F, et Rémi Féraud, maire du 10e arrdt de Paris lors de la présentation du voyage des 3 associations en Israël/Palestine en novembre 2011

Tabou de l'homosexualité

Créées au départ pour aider les personnes à parler de leur homosexualité dans un contexte culturo-religieux, ces associations ont dû étendre leur champ d'action à la sphère politique afin de militer pour la reconnaissance des droits fondamentaux dont ne bénéficient pas les homosexuels. *« Le but de l'association est de parler d'islam et d'homosexualité,* explique Ludovic Zahed, fondateur de HM2F. *Il y a un tabou sur l'homosexualité au sein de l'islam et des préjugés sur l'islam au sein de la communauté LGBT. Pour nombre de musulmans, l'homosexualité est une abomination. »*

Si ces associations sont minoritaires, elles sont cependant soutenues par quelques personnes à titre individuel. Ainsi, chez les musulmans, l'imam de Bordeaux porte-t-il une voix différente. *« Tareq Oubrou est un peu le seul à défendre le fait que l'homosexualité n'est condamnée ni dans le Coran ni dans la sunna,* poursuit Ludovic Zahed de HM2F. *Il y a aussi quelques imams qui accueillent des couples gays chez eux et certains aumôniers de prison ouverts. »*

Du soutien, il y en a aussi du côté des chrétiens. Le Carrefour des chrétiens inclusifs regroupe des individus et des collectifs (comme la Maison Verte ou la Communion Béthanie), majoritairement protestants, qui *« refusent que l'on puisse, à partir d'une lecture de texte sacré, exclure par leur naissance des personnes de la grâce de Dieu ».*

Les prises de position homophobes au sein des Églises incitent des gens à venir frapper à la porte d'associations comme David et Jonathan. *« C'est comme à l'époque du débat sur la contraception, où les femmes se sont éloignées de l'Église »,* témoigne Élisabeth Saint-Guily, vice-présidente et porte-parole de David et Jonathan. Une position partagée par le prêtre et maire d'Éréac en Bretagne, Elie Geffray, qui a déclaré au *Télégramme de Brest* : *« Le mariage gay, dans dix ans, ce sera anodin et ne perturbera pas la société. C'est comme le Pacs. Sur ce genre de question, il vaut mieux légiférer pour pacifier la société. Imaginez ce que serait la société si on n'avait pas réglementé le divorce, la contraception ou l'avortement... »*

Ludovic Zahed est aussi confiant et pense que les communautés seront obligées de s'adapter aux évolutions de la société. Il espère que HM2F pourra ouvrir un centre culturel musulman inclusif d'ici quelque temps, après une salle de prière créée en novembre.

Côté juif, la position officielle est aussi à nuancer. *« Nous sommes une minorité dans la minorité,* confirme Frank Jaoui, porte-parole du Beit Haverim qui signifie la « maison des ami-e-s » en hébreu. *Le judaïsme n'est pas essentiellement une religion, c'est avant tout une identité avec une culture et une histoire. Dans notre association, tout le monde n'est pas croyant, ni pratiquant. »* Et le responsable de rappeler que la communauté juive se compose de plusieurs courants : le Consistoire, qui regroupe les juifs orthodoxes et modérés, soit la moitié de la communauté en France, représentée par le Grand Rabbin de France, Gilles Bernheim. L'autre moitié se compose des ultra orthodoxes, des modérés massortis et du courant libéral qui est plus ouvert sur le « mariage pour tous ».

Des bénédictions

« À Paris, le rabbin Yeshaya Dalsace, par exemple, est favorable au mariage pour tous même si c'est une loi civile qui n'aura pas d'impact sur le religieux. Il défend l'adoption, la reconnaissance des moyens modernes de procréation dès lors que les couples sont stables et ont la volonté de cette transmission. Car la notion de transmission de valeurs est très importante pour nous qui avons été persécutés. »

Des bénédictions de couples homosexuels ont eu lieu dans chaque religion de façon plus ou moins cachée. Elles se poursuivront dans une relative discrétion jusqu'au jour où la loi les rendra légitimes. Les associations reprochent aux ministres des différentes cultes d'utiliser très rarement les textes sacrés pour argumenter contre le mariage pour tous, parce que, selon Marina Zuccon, ils savent bien qu'une tout autre lecture est possible. *« Ils préfèrent faire référence à la psychanalyse lacanienne »,* explique-t-elle.

Le plus choquant pour les associations reste que les représentants des cultes n'ont pas tous pris le temps de les rencontrer pour entendre leurs revendications. Ainsi, la Fédération protestante de France a-t-elle reçu plusieurs membres de David et Jonathan et du Carrefour des chrétiens inclusifs mais après avoir affirmé sa position dans les médias. *« Comme si l'avis des homosexuels ne comptait pas »,* constate Marina Zuccon.

Ces associations n'ont pas signé d'appel commun car elles ne veulent pas faire comme les représentants des cultes qui s'unissent face au « mariage pour tous » alors qu'ils se retrouvent rarement sur les mêmes terrains d'entente habituellement. Cela ne les empêchera pas de marcher derrière la même bannière, le 16 décembre 2012, lors de la manifestation en faveur du « mariage pour tous ». ■

LAURE SALAMON

1. Lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres.

Le gouvernement interdit de célébrer des unions entre gays

Les Églises officielles d'Angleterre et du pays de Galles n'auront pas le droit de marier des couples homosexuels. C'est ce que Maria Miller, la ministre britannique de la Culture, chargée des questions d'égalité, a annoncé au Parlement, mardi 11 décembre. L'Église ayant *« clairement dit »* qu'elle ne désirait pas organiser ces cérémonies, le gouvernement a décidé d'inclure cette mention pour s'assurer que ce droit de retrait ne lui soit pas nié. Aucune religion ne sera contrainte à célébrer ces unions, a assuré la ministre.

La semaine dernière, le Premier ministre avait énervé les représentants religieux en annonçant que le projet de loi prévoirait la possibilité, pour les lieux de culte, de célébrer des unions homosexuelles, jusqu'alors une position inédite. Pourquoi l'Église officielle a-t-elle finalement droit à ce traitement spécial ? *« L'Église officielle est obligée, par la loi, de marier les couples qui le lui demandent,* explique Paul Bickley, chercheur au think tank Theos. *Légalement, il lui est interdit de refuser de célébrer une union car il n'y a pas de mariage civil et de mariage religieux comme en France. Un mariage à l'Église est un mariage civilement valide. Les autres religions prononcent aussi des mariages légaux, mais elles doivent demander une licence et elles n'ont aucune obligation. Elles peuvent refuser de marier certains couples. Cette interdiction spécifique à l'Église officielle s'explique par son statut particulier dans la loi britannique. »*

Une décision qui rassure la majorité de l'Église, mais que certains regrettent. Les autres religions ne seront pas moins protégées que les anglicans. Chaque culte devra donc « demander le droit » à célébrer des mariages entre personnes du même sexe. Les lois devraient être présentées au Parlement en début d'année, et le mariage homosexuel pourrait être légal dans toute la Grande-Bretagne avant 2014.

MARIE BILLON
CORRESPONDANCE DE LONDRES

À LIRE

Lisez la position des différents cultes face à l'homophobie sur reforme.net

Les homosexuels ont-ils une âme ? du Collectif David et Jonathan, L'Harmattan, 2008, 244 p., 22,80 €.

Le Coran et la chair Ludovic Zahed Max Milo Éditions, 2012, 200 p., 15 €.